



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire - Section Martinique
Tél : 0596641560 - Fax : 0596641584
Adresse : Quartier Mignot, route du Vert-Pré
97231 Le Robert
Site Internet : www.snpespjj-fsu.org
Courriel : snpes972@gmail.com



Fort de France, le 12 septembre 2017

Déménagement de la Mission HD à la cloche de bois : vers le démantèlement et la mise à mort d'une mission éducative

Le SNPES-PJJ/FSU Martinique dénonce fermement le déménagement de la Mission HD orchestré par la DIR PJJ IDF/OM, et mis en œuvre par la DTPJJ Martinique sous couvert des recommandations de l'inspection.

Ce déménagement a été effectué dans des conditions surprenantes, méprisantes et scandaleuses. En effet, c'est furtivement, sournoisement et lâchement que la DTPJJ Martinique a mis à exécution les plans dictés d'« en haut », pendant la période estivale (courant juillet), et en l'absence des 2 personnels éducatifs exerçant à la mission HD.

Le SNPES-PJJ/FSU Martinique condamne les méthodes brutales, agressives, malveillantes et maltraitantes de la DTPJJ Martinique.

Celle-ci ne se soucie guère des intérêts des jeunes qui lui sont confiés, ni de ceux des familles d'accueil (FA) qu'elle a engagées, et encore moins des moyens pour garantir au mieux leur accompagnement. Les 2 personnels affectés à temps plein, ne se sentent pas plus considérés d'autant que leurs arguments en faveur du maintien du fonctionnement et de l'organisation de la Mission HD n'ont pas été entendus. Ils subissent donc des changements brusques de conditions de travail et se retrouvent contraints de réintégrer l'UEHC. Il leur a été imposé d'assurer cette mission à mi-temps, soit 1 ETPT au lieu de 2.

Mi bakannal !!!

Mais, où va-t-on ?

Vers très certainement le démantèlement de la Mission HD et son inexorable disparition.

Quels intérêts sont servis ?

Quels sens donner à l'accompagnement éducatif qui doit être assuré auprès des jeunes mineurs et jeunes majeurs fragilisés ?

Quelles considérations accordées aux familles d'accueil ?

Le SNPES-PJJ/FSU Martinique déplore des méthodes qui méprisent le dialogue social (les OS n'ont pas été consultées) et qui ne font qu'illustrer une position autoritariste de la DTPJJ Martinique, qui loin d'être promotrice de santé, est génératrice de Risques Psychosociaux.

C'est honteux et inadmissible !!!

Le SNPES-PJJ/FSU Martinique exige que la Mission HD réintègre au plus vite ses locaux à Fort-de-France, et que la DIR IDF/OM entende que :

- Le maintien de la mission HD en dehors de l'UEHC du Robert avait été initialement justifié, et se justifie encore par le fait qu'il est peu évident de combiner convenablement le suivi des jeunes placés en FA et l'activité de l'UEHC, notamment au regard des difficultés que cette unité rencontre.
- Les jeunes placés en FA n'arrivent généralement pas à honorer les RDV proposés car l'accès à l'UEHC leur est particulièrement pénible et compliqué. Lorsqu'ils y parviennent, ils sont parfois agressés et rackettés par les jeunes du foyer.
- Les FA refusent catégoriquement de se rendre à l'UEHC car elles ne s'y sentent pas en sécurité. De fait, les entretiens se déroulent souvent à leur domicile, mais cette condition dessert le cadre institutionnel de la mission éducative.
- L'installation de la Mission HD à Fort-de-France a très largement favorisé la qualité de la prise en charge des jeunes et de l'accompagnement des FA. En effet, elle était plus facilement repérée et nettement mieux investie aussi bien par les jeunes que par les FA. Des réunions thématiques avec les FA s'y sont tenues et leur offraient l'opportunité de se rencontrer, d'échanger et de se conforter dans leur positionnement auprès des jeunes qu'elles accueillent. Le travail avec la psychologue de service était bien investi par les jeunes et par les FA. Les 2 personnels éducatifs étaient tout aussi repérés et investis par eux.

Le SNPES-PJJ/FSU Martinique refuse d'assister sans réagir au démantèlement et à la mise à mort de la Mission HD. La décision d'installer cette mission dans les locaux qu'elle occupait depuis 2014, avait été prise par le précédent DTPJJ de Martinique, Laurent GREGOIRE, en vue d'assurer un meilleur accompagnement des jeunes et des familles d'accueil. Il envisageait même de créer une UEHD au regard des besoins repérés et des demandes croissantes de placements diversifiés sur le territoire.

Par conséquent, les bouleversements provoqués par la situation chaotique actuelle de la Mission HD ne font que desservir les intérêts des jeunes et des FA. Celles-ci sont désorientées et consternées. Elles sont en totale opposition avec ce changement et menacent de mettre un terme à leur collaboration avec la PJJ.

L'installation actuelle de la Mission HD à l'UEHC n'a pas été accompagnée ni de la réflexion indispensable à la mise en place efficace de cette « nouvelle organisation », ni de moyens matériels adaptés. A titre d'exemple : délibérément, aucun espace ne lui est réservé. Les 2 personnels éducatifs affectés à la Mission HD ne se sentent ni considérés, ni reconnus dans les efforts qu'ils ont accomplis pour assurer le fonctionnement de cette mission.

Malgré la demande de placement croissante, la DIR IDF/OM impose un maintien de 6 places à la mission HD. L'offre et la diversité de placements sur le territoire s'en trouvent de fait fortement diminués. C'est une régression totale, un retour à une « organisation » obsolète, et à terme la mort de la mission HD.

C'est inacceptable !!!

Le SNPES-PJJ/FSU appelle à la mobilisation de tous pour :

- **Maintenir cet outil,**
- **Préserver un accompagnement éducatif de qualité,**
- **Militer en faveur de notre dignité de travailleurs sociaux.**

Le bureau du SNPES-PJJ / FSU Martinique